



Avis d'appel d'offres N° 13 /S.U.P/2022

Le Mercredi 15 Juin 2022 à 11 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Beni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts concernant l'affermage de la piscine communale de la ville de Beni-Mellal au cours de l'exercice 2022 .

Les dossiers peuvent être retirés du bureau des marchés publics, ou téléchargé du portail électronique du marché public de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma,

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille dirhams (10.000,00DHS).
- L'estimation des couts des prestations est fixée à la somme de cinquante mille dirhams (50.000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marches publics.
- soit les envoyer par courrier recommandé au président du conseil Communal.
- Soit déposés par voie électronique dans le portail des marches publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives a fournir par tous concurrents sont celles arrêtées par l'article 4 du Règlement de la consultation.

Beni-Mellal le : 17 MAI 2022

 Le Président de la Commune
de Beni Mellal
Signé: Ahmed BADRA